



Syndicat des
professeures
et professeurs
enseignants
de l'UQAM

ÉLECTION LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 24 AVRIL 2024

**CANDIDATURE POUR LE POSTE DE ⁽¹⁾ : Vice-présidence à
l'information**

NOM DE LA CANDIDATE, DU CANDIDAT : Richard Bousquet

Je sollicite votre appui pour servir les membres du Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM à titre de vice-président à l'information. Je crois être en mesure de bien le faire en raison de mon expérience passée à ce poste, de mes connaissances fines de la réalité des personnes chargées de cours ainsi que de mon aptitude pour le travail d'équipe.

Durant mes cinq années à ce poste au SCCUQ (ancien nom du SPPEUQAM), de 2013 à 2018, j'ai mis en place, conçu et diffusé hebdomadairement l'infolettre du syndicat pour en faire le principal outil de communication auprès des membres. J'ai aussi travaillé en collaboration avec le Comité des agentes et agents de relations de travail (CAART) et le Comité mobilisation-intégration pour la production de textes portant sur la défense de vos conditions de travail et votre intégration aux différentes sphères de l'UQAM. Je travaillais également avec le Comité de négociation pour produire des comptes rendus après chaque séance de négo. Je compte poursuivre mon travail dans la même veine.

Au cours des deux dernières années, j'ai défendu vos droits et vos intérêts auprès de l'employeur à titre d'agent de relations de travail. J'en ai profité pour alimenter l'équipe syndicale en analyses statistiques sur l'évolution de l'enseignement en ligne, qui compte pour le quart des cours à l'UQAM. Je pourrais continuer à faire ce type de travail en étant à la vice-présidence à l'information. Même si j'ai fort apprécié mon mandat au CAART, je préfère revenir à l'information, poste qui est davantage en lien avec ma formation puisque j'enseigne le journalisme à l'École des médias depuis 1991.

Je pourrais vous représenter adéquatement car je connais bien ce que vivent les membres, en raison des problèmes que j'ai pu régler au CAART, des enjeux dont je vous ai informé lorsque j'étais v.-p. info, mais aussi de ce que j'ai vu au niveau départemental, assumant un leadership au comité de liaison local depuis plusieurs années.

De 2018 à 2021, mon militantisme m'a amené à la vice-présidence de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), pour le regroupement université.

Tant au Comité exécutif du SCCUQ durant mon premier mandat, au regroupement université de la FNEEQ et au CAART du SPPEUQAM au cours des deux dernières années, j'ai fait la preuve que je suis une personne d'équipe avec une approche rassembleuse.

Implication syndicale antérieure et/ou responsabilité pertinentes assumées ailleurs en lien avec le poste :

- Agent de relations de travail, au CAART du SPPEUQAM (2022-2024)
- Vice-président à l'information au Comité exécutif du SCCUQ (SPPEUQAM) (2013-2018)
- Membre du comité de liaison local de l'École des médias (2013-2018 et 2022-2024)

Ailleurs :

- Vice-président de la FNEEQ-CSN pour le regroupement université (2018-2021)
- Vice-président du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (2005-2011)
- Coordonnateur général de Rue Frontenac durant le lock-out au Journal de Montréal (2009-2011)

Projets envisagés :

Je veux poursuivre mon implication militante à l'équipe syndicale du SPPEUQAM, apporter mon expertise et travailler de concert avec les autres officières et officiers, et ce pour le bénéfice des intérêts des membres et de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Département(s) ou faculté(s) d'affiliation : École des médias

Choix d'une, d'un représentant (facultatif) : Bachir Sirois Moumni

Signature : 

Date : 26 mars 2024

EXTRAIT DE LA POLITIQUE ÉLECTORALE DU SPPEUQAM

35.6.3 Assemblée générale annuelle d'élections

- e) (...) Une personne candidate à un poste ne pouvant être présente à l'assemblée doit transmettre au Syndicat ou remettre à une ou un membre présent à l'assemblée une lettre de procuration signifiant le maintien de sa candidature. À défaut, la candidature ne pourra être retenue.

Vous pouvez consulter la politique électorale complète à l'adresse suivante : <http://sccuq.org/le-sccuq/statuts-et-reglements/#chap7>

⁽¹⁾ Toute personne élue à un poste libéré du Syndicat doit s'engager par écrit à respecter la Politique de libérations et ne peut obtenir plus de quatre cours d'enseignement, de libérations ou de perfectionnement par trimestre (Extrait de la proposition votée lors du Conseil syndical du 22 avril 2001).